

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7404508101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7404508101>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 avril 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**



*CABINET FIDUCIAIRE DE NORMANDIE
Société d'Avocats
3 impasse Dumont -CAEN (Calvados)*

*KT-MARY
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Parc d'Activités de la Bijude
14112 BIEVILLE BEUVILLE
532 645 074 RCS CAEN*

Par décision du 28 mars 2025, la société MARY MOTOS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 000 000 euros, dont le siège social est Parc d'activités La Bijude 14112 BIEVILLE BEUVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 452 277 791 RCS CAEN a, en sa qualité d'associée unique de la Société KT-MARY, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société KT-MARY au profit de la société MARY MOTOS, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient

pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de CAEN.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CAEN, Place Gambetta, 14037 CAEN CEDEX 1.

Pour unique avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex